

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

**Samse**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

**ODICEO**  
115, boulevard Stalingrad  
CS 52038  
69616 Villeurbanne cedex  
S.A. au capital de € 275.000  
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Lyon

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Samse**

Exercice clos le 31 décembre 2018

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée Générale de la société Samse,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Samse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ■ Evaluation des actifs incorporels non amortissables

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les actifs incorporels non amortissables s'élèvent à M€ 6,2, soit 1 % du total bilan de votre société.</p> <p>Chaque année et en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités de la note 2 bis de l'annexe des comptes annuels, la direction met en œuvre des tests de dépréciation. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de ce risque et des éventuelles provisions qui pourraient être à comptabiliser, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons pris connaissance des principes et des méthodes de détermination de la valeur recouvrable des actifs incorporels non amortissables, définis par la direction financière.</p> <p>Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la direction. Pour les agences présentant un indice de perte de valeur, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ prendre connaissance des perspectives commerciales des agences au moyen d'entretiens avec la direction et comparer les estimations comptables des projections de flux de trésorerie des périodes précédentes avec les réalisations effectives correspondantes pour en évaluer la fiabilité en comparaison avec les dernières estimations de la direction ;</li><li>▶ corroborer, notamment par entretiens avec la direction, les principales données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations (comme le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme) ;</li><li>▶ analyser la sensibilité des hypothèses retenues ;</li><li>▶ par sondages, rapprocher les données utilisées pour réaliser les tests de dépréciation de la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des évaluations retenues par votre société.</li></ul>

## ■ Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les titres de participation et créances rattachées s'élevaient à M€ 208,5 et représentent 32,9 % de bilan de votre société.</p> <p>En fin d'exercice, selon les modalités décrites dans la note 3 de l'annexe des comptes annuels, un test de dépréciation est effectué sur ces titres. Dans ce cadre, les titres de participation font l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées. Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.</p> <p>Compte tenu de l'importance des titres de participation et des créances rattachées dans le bilan, et de la sensibilité des estimations aux hypothèses, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des principes de détermination de la valeur attribuable aux titres de participation, définis par la direction financière et nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ analyser, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, la justification par la direction de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés pour l'estimation de ces valeurs ;</li> <li>▶ comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation avec les données source par filiale en prenant notamment en compte les résultats des travaux d'audit sur ces filiales ;</li> <li>▶ analyser la cohérence des hypothèses retenues par la direction pour déterminer le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations avec le niveau de dépréciation comptabilisé en fonction des risques encourus ;</li> <li>▶ rapprocher les données de la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.</li> </ul>

## ■ Evaluation et dépréciation des stocks de marchandises

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les stocks de marchandises négoce s'élevaient à M€ 83,2 et représentent 13,1 % du bilan de votre société.</p> <p>Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche et sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats. Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est calculé, article par article, en tenant compte du taux de rotation depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées, comme cela est précisé dans la note 4 de l'annexe des comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des stocks dans le bilan, du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui en découlent, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons analysé les principes et les méthodes de détermination de la valeur brute et nette des stocks et avons échangé avec la direction sur les résultats de leurs analyses concernant les ajustements de valeur nécessaires.</p> <p>Des participations sélectives aux prises d'inventaire ont été effectuées afin de rapprocher les quantités présentes en stocks et les quantités valorisées en comptabilité.</p> <p>Nous avons identifié et testé les contrôles jugés importants mis en place pour le calcul du coût moyen pondéré, y compris les contrôles automatisés.</p> <p>Nous avons également examiné les variations de prix unitaires au 31 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent et avons analysé les variations les plus significatives et les variations jugées anormales.</p> <p>S'agissant des dépréciations, les processus d'identification des articles endommagés ou à rotation lente ont été analysés et l'efficacité des contrôles clés relatifs à ceux-ci a été testée. Nous avons étudié les hypothèses retenues par la direction pour la comptabilisation de provisions spécifiques.</p>

Enfin, pour les articles en stocks présentant des écarts significatifs avec le prix de vente pratiqué en fin d'exercice, nous avons analysé l'origine de ces différences afin d'apprécier le montant des provisions constituées.

## ■ Dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les créances clients s'élèvent à M€ 89,9 et représentent 14,2 % du bilan de votre société.</p> <p>La direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 5 de l'annexe des comptes annuels.</p> <p>Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non-recouvrement mais, pour prévenir le risque client, la société a recours à l'assurance-crédit et à d'autres formes de garantie.</p> <p>La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards à partir de trois mois.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui pourraient être à comptabiliser, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ l'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;</li> <li>▶ l'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives.</li> </ul>

## ■ Evaluation des avoirs à recevoir relatifs aux CPV (conditions particulières de ventes) et des factures à établir au titre des COOP (coopérations commerciales)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, la société comptabilise des factures à établir relatives aux COOP et des avoirs à recevoir relatifs aux CPV, tel que cela est présenté dans la note 5 de l'annexe aux comptes annuels. Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés. Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la société.</p> <p>A la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion du groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatif à ces contrats.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons pris connaissance des principes de détermination du montant des avoirs à recevoir et des factures à établir.</p> <p>Nous avons analysé les hypothèses d'extrapolation des bases d'achats retenues pour l'estimation des montants dus au titre des CPV et des COOP.</p> <p>Pour une sélection de contrats, nous avons aussi étudié la correcte application des dispositions contractuelles aux flux d'achats issus des données de gestion et le cas échéant nous avons rapproché les montants d'achats confirmés par le fournisseur.</p> <p>Nous avons également recalculé l'estimation des sommes restant à recevoir et à facturer en fin d'exercice sur la base de la différence entre les sommes exigibles au titre de l'exercice comptable et les sommes déjà obtenues pour cette même période.</p>

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

En raison de la complexité des contrats et des estimations de la direction, il existe un risque que les montants d'avoirs à recevoir et de factures à établir relatives aux CPV / COOP comptabilisés soient différents du montant réellement exigible. Nous avons donc considéré l'évaluation de ces montants comme un point clé de l'audit.

Enfin, nous avons examiné le déboucement sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 des montants à facturer et des avoirs à recevoir relatifs aux COOP et CPV de l'exercice précédent.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Samse par votre assemblée générale du 6 juin 2001 pour le cabinet ODICEO et du 3 mai 2016 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet ODICEO était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la troisième année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 15 avril 2019

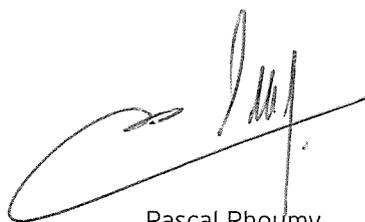
Les Commissaires aux Comptes

ODICEO



Dave Mollieux

ERNST & YOUNG et Autres



Pascal Rhoumy

## BILAN DE LA SOCIETE MERE

(En Euros)

Au 31 Décembre

ACTIF	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	2018	2017
				NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Note 1</b>				
Concessions, brevets et droits similaires		14 566 386	13 777 297	789 089	1 423 550
Fonds commercial		12 152 192	5 950 550	6 201 642	6 223 939
Immobilisations incorporelles en cours		0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Note 2</b>				
Terrains		60 746 113	25 308 404	35 437 709	36 325 059
Constructions		75 490 753	50 366 639	25 124 114	26 103 756
Installations techniques, matériel et outillages industriels		21 725 155	12 339 757	9 385 398	8 812 857
Autres immobilisations corporelles		66 524 734	44 397 401	22 127 333	19 311 487
Immobilisations en cours		5 240 363	0	5 240 363	3 919 368
Avances et acomptes		0	0	0	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>Note 3</b>				
Participations		183 367 000	1 030 820	182 336 180	171 969 445
Créances rattachées à des participations		26 476 000	350 000	26 126 000	19 314 144
Autres immobilisations financières		12 203 448	0	12 203 448	11 337 094
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>478 492 145</b>	<b>153 520 869</b>	<b>324 971 277</b>	<b>304 740 700</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks de marchandises</b>	<b>Note 4</b>				
Matières premières, approvisionnements		2 474 865	0	2 474 865	2 287 913
Marchandises		84 852 914	4 120 237	80 732 677	76 511 644
Avances, Acomptes versés sur commandes		4 033 642	0	4 033 642	1 797 085
<b>Créances</b>	<b>Note 5</b>				
Clients et comptes rattachés		99 284 733	9 415 558	89 869 175	87 260 259
Autres créances		87 899 217	265 803	87 633 415	72 990 688
Valeurs mobilières de placement		26 884 244	777	26 883 467	28 176 498
Disponibilités		15 102 808	0	15 102 808	26 932 035
Charges constatées d'avance	<b>Note 6</b>	1 004 296	0	1 004 296	1 765 214
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>321 536 719</b>	<b>13 802 376</b>	<b>307 734 343</b>	<b>297 721 338</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>800 028 865</b>	<b>167 323 244</b>	<b>632 705 620</b>	<b>602 462 038</b>

Au 31 Décembre

PASSIF	Notes	2 019	2 017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	Note 7	3 458 084	3 458 084
Prime d'émission, de fusion, d'apport		42 563 148	42 563 148
Ecart de réévaluation		241 069	241 069
Réserve légale		345 808	345 808
Réserves facultatives		200 000 000	190 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420
Autres réserves		1 858 920	1 858 920
Report à nouveau		14 819 524	11 785 418
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>22 316 122</b>	<b>21 656 929</b>
Subventions d'investissements		78 321	81 988
Provisions réglementées		23 285 826	21 424 847
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>308 993 295</b>	<b>293 442 632</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
	Note 8		
Provisions pour risques		1 263 390	1 262 200
Provisions pour charges		5 223 781	5 725 747
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>7 087 170</b>	<b>6 987 947</b>
<b>DETTES</b>			
	Note 9		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		100 951 575	105 134 431
Emprunts et dettes financières divers		15 589 747	12 081 722
Avances et acomptes reçus		324 934	296 780
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		89 168 198	84 637 506
Dettes fiscales et sociales		23 344 037	23 403 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		899 001	594 371
Autres dettes		20 217 624	75 882 989
Produits constatés d'avance	Note 10	0	0
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>316 625 165</b>	<b>302 031 459</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>632 705 620</b>	<b>602 462 038</b>

COMPTE DE RESULTAT

Exercices

Notes	2018	2017	% de variation
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises	550 685 480	525 073 078	4,88
Production vendue : services	26 808 082	24 983 979	2,10
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b> Note 13	<b>576 193 542</b>	<b>550 057 057</b>	<b>4,75</b>
Production stockée			
Production immobilisée	24 837	35 365	-29,77
Subventions d'exploitation	2 208	0	0,00
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	8 775 098	10 180 965	-13,81
Autres produits	4 330 944	4 653 825	-6,94
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>589 328 628</b>	<b>564 927 211</b>	<b>4,32</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises ( y compris droits de douane )	426 115 059	406 589 764	4,80
Variation de stock ( marchandises )	-9 906 859	-5 950 945	-33,34
Achats de matières premières et approvisionnements	0	0	0,00
Autres achats et achats externes	51 712 801	48 569 381	6,47
Impôts, taxes et versements assimilés	7 758 901	7 420 708	4,53
Salaires et traitements	48 406 202	48 245 874	0,33
Charges sociales	19 045 871	18 576 837	2,52
Sur immobilisations :			
dotations aux amortissements	11 782 302	10 746 039	9,64
dotations aux dépréciations	0	0	NS
Sur actif circulant :			
dotations aux dépréciations de stock	4 120 237	4 559 928	-9,64
dotations aux dépréciations des comptes clients	3 829 056	1 994 211	92,01
Pour risques et charges :			
dotations aux provisions	1 016 367	594 273	71,03
Autres charges	2 943 110	4 813 618	-38,86
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>572 750 556</b>	<b>546 159 688</b>	<b>4,87</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 568 072</b>	<b>18 767 522</b>	<b>-11,73</b>
<b>Produits financiers</b> Note 14			
Produits financiers de participation	14 330 350	11 536 406	24,22
Autres intérêts et produits assimilés	78 927	205 217	-61,54
Reprises financières aux amortissements et provisions	2 088 357	0	#DIV/0!
Différences positives de change	27 594	4 246	549,80
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0,00
<b>Total des Produits financiers</b>	<b>16 523 227</b>	<b>11 745 870</b>	<b>40,67</b>
<b>Charges financières</b> Note 14			
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 498 650	759 026	229,19
Intérêts et charges assimilés	854 901	1 146 690	-25,45
Différences négatives de change	13 828	33 296	-58,47
<b>Total des Charges financières</b>	<b>3 367 378</b>	<b>1 939 012</b>	<b>73,66</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>13 155 849</b>	<b>9 806 858</b>	<b>34,15</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>29 721 921</b>	<b>28 574 380</b>	<b>4,02</b>
<b>Produits exceptionnels</b> Note 15			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	697 389	555 314	25,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital	679 741	1 555 472	-62,73
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges	7 466 182	5 182 904	44,05
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	<b>8 743 311</b>	<b>7 293 690</b>	<b>19,88</b>
<b>Charges exceptionnelles</b> Note 15			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	428 761	300 925	42,48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 687 323	1 603 839	192,26
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 174 869	5 178 592	-0,07
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	<b>10 290 944</b>	<b>7 083 356</b>	<b>45,28</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 547 632</b>	<b>210 333</b>	<b>-835,80</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	981 861	948 071	1,45
Impôts sur les bénéfices	4 886 306	6 179 714	-20,77
<b>Total des produits</b>	<b>614 593 167</b>	<b>583 966 771</b>	<b>5,24</b>
<b>Total des charges</b>	<b>592 277 045</b>	<b>562 309 841</b>	<b>5,33</b>
<b>BENEFICE NET DE L'EXERCICE</b>	<b>22 316 122</b>	<b>21 656 929</b>	<b>3,04</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires

### Faits Marquants de l'exercice

- Cession de la société Sweetair France en date du 3 juillet 2018 ; l'impact de cette cession est une charge de 412 K€.
- Prise de participation complémentaire dans la société BTP Distribution pour un montant de 1 569 K€ ; Samse détient désormais 66,81% de cette filiale.
- Souscription à l'augmentation de capital de la société René De Veyle pour un montant de 6 000 K€ ; pour mémoire, Samse détient 100% de cette filiale.
- Reconstruction achevée de l'agence de Barcelonnette en novembre 2017. L'indemnité d'assurance pour ce sinistre s'élève à 2 321 K€ comptabilisée sur l'exercice 2017.
- 600 K€ avaient déjà été perçus sur 2017 et un solde de 1 721 K€ a été reçu sur 2018.
- Suite au sinistre de Bourg Saint Maurice survenu en 2015, 827 K€ d'indemnité d'assurance (comptabilisés sur 2017) ont été perçus sur l'exercice 2018.
- Prise de participation à hauteur de 100% dans la société Zanon Développement pour un montant de 7 049 K€ en date du 27 septembre 2018
- En date du 24 décembre 2018, la société Zanon Développement a été rattachée dans la société Samse. Cette opération a généré un mali technique de 2 325 K€ affecté en autres immobilisations financières.

- La filiale LA BOITE A OUTILS est sorti du groupe d'intégration fiscale sur l'exercice 2018.

### Comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général suivant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables, et les principes généralement admis dans la profession.

### Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux

hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel.

### Options retenues

- Frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : comptabilisation en charges
- Frais d'acquisition d'immobilisations financières : inclus dans le coût d'acquisition
- Coûts d'emprunts : comptabilisation en charges

### Changement de méthode

Néant

Note 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en K€	Droit au bail	Fonds commerciaux Réévalués	Acquis	Marques	Logiciels	En cours	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>							
à l'ouverture de l'exercice	225	1 122	10 805	3	14 128	72	26 355
Augmentations/Acquisitions					363	428	791
Diminutions/Sorties							0
Diminutions - En cours affectés					72	-72	0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	225	1 122	10 805	3	14 563	428	27 146
<b>AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS</b>							
à l'ouverture de l'exercice	178	285	5 465	0	12 708	0	18 636
Dotations			200		892		1 092
Sorties							0
à la clôture de l'exercice	178	285	5 665	0	13 600	0	19 728
<b>VALEUR NETTE</b>							
à l'ouverture de l'exercice	47	837	5 340	3	1 420	72	7 719
à la clôture de l'exercice	47	837	5 140	3	963	428	7 418

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- les logiciels utilisés de manière autonome.
- les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement des logiciels est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué pour les logiciels acquis avant le 1er janvier 2017 ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Note 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>						
à l'ouverture de l'exercice	60 587	73 645	20 955	60 627	3 847	219 661
Augmentations/Acquisitions	121	1 718	2 071	5 262	4 957	14 130
Diminutions/Sorties	-20	-12	-1 726	-2 204		-3 962
Diminutions - En cours affectés	58	139	424	2 840	-3 461	0
Diminutions - En cours annulés					-531	-531
à la clôture de l'exercice	60 746	75 491	21 724	66 525	4 812	229 298
<b>AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS</b>						
à l'ouverture de l'exercice	24 262	47 541	12 142	41 316	0	125 261
Dotations	1 239	2 827	1 805	5 192		11 063
Sorties	-4	-2	-1 608	-2 110		-3 724
à la clôture de l'exercice	25 497	50 366	12 339	44 398	0	132 600
<b>VALEUR NETTE</b>						
à l'ouverture de l'exercice	36 325	26 104	8 813	19 311	3 847	94 400
à la clôture de l'exercice	35 249	25 125	9 385	22 127	4 812	96 698

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :	terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
	toiture	20 ans
	second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
	enrobés, espaces verts et clôture	8 ans
Biens mobiliers non décomposés :	matériels de transports	8 ans
	chariots élévateurs	entre 5 et 8 ans
	matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
	matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
	matériels informatiques	3 ans
	meublier divers	10 ans

**Note 2 bis - DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, un test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette année, il a été constaté :

- une provision pour dépréciation de 200 K€ du fonds de commerce d'Alès (30).

Note 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES  
3,1 MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>				
à l'ouverture de l'exercice	174 658	21 954	11 337	207 949
Augmentations/Acquisitions	19 916	8 207	2 326	30 449
Diminutions/Cessions	-11 207	-3 685	-1 460	-16 352
à la clôture de l'exercice	183 367	26 477	12 203	222 047
<b>DEPRECIATIONS</b>				
à l'ouverture de l'exercice	2 689	2 639	0	5 328
Dotations	2 499			2 499
Reprises utilisées	4 157	2 289		6 446
à la clôture de l'exercice	1 031	350	0	1 381
<b>VALEUR NETTE</b>				
à l'ouverture de l'exercice	171 969	19 315	11 337	202 621
à la clôture de l'exercice	182 336	26 127	12 203	220 666

	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	Etat des échéances		
				-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Valeur brute	26 477	12 203	38 680	38 358		322

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 1% pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 253 K€
- des prêts au personnel pour 7 K€
- des autres titres pour 70 K€
- un prêt envers la filiale Forez Mat pour 543 K€
- les malis techniques affectés aux immobilisations financières pour 11 332 K€

Au 31/12/2018 un mali technique de 2 325 K€ a été affecté aux titres de participation.

Ce mali provient de la TUP de Zanon développement dans SAMSE, réalisée le 24/12/2018 suite à l'acquisition de 100% de ses titres le 27/09/2018. La valeur de ce mali, soit 2 325 K€, a été déterminée par différence entre le montant de l'actif net de Zanon Développement, soit 4 723 K€, et la valeur comptable des titres comptabilisés chez SAMSE soit 7 049 K€.

### 3.2. DETAIL DES MOUVEMENTS DE TITRES DE PARTICIPATION

	Variation du nombre de titres	Augmentation de capital ou acquisitions (K€)	Cessions ou diminutions (K€)
RENE DE VEYLE	3 995	6 000	
SWEETAIR France (augmentation de capital suivie de cession)	-2 500	2 500	-4 158
BTP DISTRIBUTION	1 188	1 569	
LA BOITE A OUTILS	11 812	1 689	
SUD APPRO	20 000	200	
ZANON DEVELOPPEMENT (acquisition suivie de TUP)		7 049	-7 049
ZANON TRANSPORTS	2 500	748	
LEADER CARRELAGES	40	112	
MAT APPRO	4 875	49	
Total		19 916	-11 207

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée ( réévaluation légale de 1976 ).  
Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.  
Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.

Cette année, il a été constaté une reprise de dépréciation relative à la cession des titres Sweetair France pour un montant de 2 289 K€. Conformément aux articles 942-29 et 945-59 du PCG et afin de ne pas déséquilibrer le résultat exceptionnel par la seule prise en compte de la moins-value sur cession des titres de participation, la reprise de dépréciation sur titres a été reclassée en produit exceptionnel pour 4 360 K€ plutôt qu'en produit financier.

Aucune dotation pour dépréciation n'a été constatée sur l'exercice 2018.

Note 4 - STOCKS DE MARCHANDISES  
 4.1 VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES

Montant en K€	2018			2017			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Marchandises négoce	87 328	4 120	83 208	83 360	4 560	78 800	4 408
<b>Total</b>	<b>87 328</b>	<b>4 120</b>	<b>83 208</b>	<b>83 360</b>	<b>4 560</b>	<b>78 800</b>	<b>4 408</b>

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

4.2. VARIATION DES DEPRECIATIONS DE STOCKS

Montant en K€	au 01.01.18	Dotations	Reprises		au 31.12.18
			Utilisées	Non utilisées	
	4 560	4 120	-4 560	0	4 120
<b>Total</b>	<b>4 560</b>	<b>4 120</b>	<b>-4 560</b>	<b>0</b>	<b>4 120</b>

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 - CREANCES

5.1. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Montant en K€	2018			2017			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients	94 255	3 414	90 841	95 440	8 179	87 260	2 609
Autres créances (*)	57 684	208	57 476	73 341	350	72 991	14 643
<b>Total</b>	<b>151 939</b>	<b>3 622</b>	<b>148 317</b>	<b>168 780</b>	<b>8 530</b>	<b>160 251</b>	<b>17 251</b>

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

(\*) Au sein des autres créances, deux catégories de primes de fin d'année sont à distinguer : les Conditions Particulières de Vente (CPV) et les COOPérations Commerciales (COOP).

Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés. Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la Société. A la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de Groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatifs à ces contrats.

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus de l'exercice pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

Montant en K€	AU 01/01/18	Dotations	Reprises		AU 31/12/18
			Utilisées	Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	8 179	3 183	989	958	8 415
Total	8 179	3 183	989	958	8 415

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue SAMSE.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards compris au-delà de trois mois.

A ce titre, une dépréciation complémentaire (335 K€) ainsi qu'une reprise (324 K€) ont été enregistrées

### 5.3. DETAIL DES DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Montant en K€	2018	2017	2018	2017
	VALEUR BRUTE		DEPRECIATIONS	
Valeurs mobilières de placement	1	1	1	1
Intérêts courus sur dépôts à terme	14	18		
Comptes à terme	25 950	27 500		
Actions propres	919	659		
Disponibilités	15 103	26 932		
<b>Total</b>	<b>41 987</b>	<b>55 110</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 919 K€ et représentent 10 159 titres.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière. Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été constatée sur l'exercice.

La valeur d'inventaire (cours moyen mensuel de décembre) de ces actions au 31 décembre représente un montant de 1 331 K€.

5.4. TRESORERIE NETTE

en K€	2018	2017
Disponibilités et équivalents de trésorerie	41 988	55 109
Concours bancaires courants	548	-7 883
<b>Total</b>	<b>42 534</b>	<b>47 226</b>

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre aucun crédit spot n'a été souscrit.

**Note 6 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an (1 004 K€ au 31/12/2018).

## Note 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
	3 458 084	10 159	3 447 925

7.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions		Augmentation de capital	En K€	
		Emises	Total		Montant du capital social	
Au 31 décembre 2015	1		3 458 084			3 458
Au 31 décembre 2016	1		3 458 084			3 458
Au 31 décembre 2017	1		3 458 084			3 458
Au 31 décembre 2018	1		3 458 084			3 458

## 7.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)

	Capital libéré	Capital réservé	Provisions d'impôts et d'impôt	Provisions d'impôts	Provisions d'impôts	Provisions d'impôts	Provisions d'impôts
Au 31 décembre 2016	3 458 084	3 458	42 563	166 200	45 650	20 439	278 310
Affectation du résultat 2016				45 650	-45 650		0
Résultat de l'exercice 2017					21 657		21 657
Dividendes versés				-7 608			-7 608
Dividendes sur actions propres				17			17
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations des provisions réglementées						1 070	1 070
Au 31 décembre 2017	3 458 084	3 458	42 563	204 259	21 657	21 505	293 442
Affectation du résultat 2017				21 657	-21 657		0
Résultat de l'exercice 2018					22 316		22 316
Dividendes versés				-8 645			-8 645
Dividendes sur actions propres				26			26
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations des provisions réglementées						1 858	1 858
Au 31 décembre 2018	3 458 084	3 458	42 563	217 297	22 316	23 363	308 993

7.3. VARIATION DES ECARTS DE REEVALUATION  
(réserve de réévaluation de 1976)

en K€	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	Ecart incorporé au capital (1)
Fonds commercial	0	0	0	182
Terrains	241	0	241	0
Participations	0	0	0	157
<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>0</b>	<b>241</b>	

(1) pour mémoire

7.4.

## VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES

Montant en K€	AU 01/01/18	Dotations	Reprises		AU 31/12/18
			Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	21 425	4 860	-2 999	0	23 286
Provision spéciale de réévaluation	0				0
Total	21 425	4 860	-2 999	0	23 286

Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Montant en K€	AU 01/01/18	Dotations	Reprises		AU 31/12/18
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques et charges (1)	356	155	-64	0	447
Provisions pour pensions et obligations similaires	5 726	784	-685	0	5 825
Provision pour médailles du travail	906	92	-181	0	817
Provision pour impôts				0	0
<b>Total</b>	<b>7 048</b>	<b>1 031</b>	<b>-829</b>	<b>0</b>	<b>7 250</b>

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

Affaires prud'homales	347
Provision pour risques	89
Provision pour charges	
Provisions sur honoraires	3
Indemnité d'occupation précaire	8
<b>Total</b>	<b>447</b>

En accord avec le Règlement CRC N° 2000-06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une provision.

## 8.1. PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisées au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 5 825 K€ au 31 décembre 2018.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques	cadres	non cadres
	taux constant	
augmentation annuelle des salaires. (pourcentages identiques depuis 2008)	2%	2%

### Paramètres sociaux

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 46% pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
16 - 20 ans	3,00%	20,00%
21 - 25 ans	3,00%	18,00%
26 - 30 ans	3,00%	15,00%
31 - 35 ans	16,00%	12,00%
36 - 40 ans	6,00%	10,00%
41 - 45 ans	4,00%	11,00%
46 - 50 ans	6,00%	5,00%
51 - 55 ans	4,00%	5,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

### Paramètres techniques

la table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE 2017

la méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés .

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € Corporate AA 10+ au 30 novembre 2018.

Le taux retenu pour le calcul de la provision au 31/12/2018 est de 1,62% (1,45% en 2017).

La société n'a pas couvert en 2018 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 784 K€ et la reprise s'élève à 685 K€.

## 8.2. PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Cette provision est constituée par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

La provision pour médailles du travail s'élève à 817 K€ au 31 décembre 2018.

### Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail : - 20 ans  
- 30 ans  
- 35 ans  
- 40 ans

### Paramètres

Il est déterminé d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE 2017.

Il est déterminé d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
16 - 20 ans	3,00%	20,00%
21 - 25 ans	3,00%	18,00%
26 - 30 ans	3,00%	15,00%
31 - 35 ans	16,00%	12,00%
36 - 40 ans	6,00%	10,00%
41 - 45 ans	4,00%	11,00%
46 - 50 ans	6,00%	5,00%
51 - 55 ans	4,00%	5,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

La dotation de l'exercice s'élève à 92 K€ et la reprise s'élève à 181 K€.

Note 9 - DETTES

en K€	Etat des échéances				
	2018	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	2017
Emprunts	100 417	33 081	63 428	3 908	97 253
Intérêts courus sur emprunts	73	73			108
Concours bancaires	548	548			7 853
Intérêts courus sur concours bancaires	3	-3			29
Dépôts et cautionnements reçus	8	8			2
Fonds de participation des salariés	0				0
Intérêts courus non échus	0				0
Dettes rattachées à des participations	15 608	15 608			11 972
<b>Total</b>	<b>116 651</b>	<b>49 315</b>	<b>63 428</b>	<b>3 908</b>	<b>117 216</b>

## 9.1.

## VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Montant en K€	AU 01/01/18	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/18
Emprunts	97 253	37 000	33 836	100 417
Intérêts courus sur emprunts	108		35	73
Concours bancaires courants	7 853		7 305	548
Intérêts courus sur concours bancaires	29		32	3
Dépôts et cautionnements reçus	2	6		8
Fonds de participation des salariés	0			0
Intérêts courus non échus	0			0
Dettes rattachées à des participations	11 972	6 321	2 685	15 608
<b>Total</b>	<b>117 217</b>	<b>43 327</b>	<b>43 893</b>	<b>116 651</b>

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à SAMSE. Ces avances ont été rémunérées au taux de 0,3 % pour l'exercice 2018.

9.2.

## EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES PAR CATEGORIES

en K€	2018	2017
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	100 417	97 253
Intérêts courus sur emprunts	73	108
Concours bancaires courants ( découverts et spots )	843	7 853
<b>Dettes bancaires et assimilées</b>	<b>101 033</b>	<b>105 213</b>
Dettes rattachées à des participations	15 608	11 972
Divers	5	31
<b>Dettes financières diverses</b>	<b>15 613</b>	<b>12 003</b>
<b>Total</b>	<b>116 651</b>	<b>117 216</b>

9.3. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

en K€	2018	Etat des échéances			2017	Impact sur le besoin en fonds de roulement
		à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans		
Avances et acomptes reçus	325	325			297	28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 188	89 188			84 638	4 550
Dettes fiscales et sociales	29 344	29 344			23 404	5 940
Dettes sur immobilisations	899	899			594	305
Autres dettes	80 218	80 218			75 883	4 335
<b>Total</b>	<b>199 974</b>	<b>199 974</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>184 816</b>	<b>15 158</b>

Note 10 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante.  
(0 K€ au 31/12/2018)

Note 11 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

en K€ Postes du bilan	Montant concernant les entreprises			Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce tous tiers confondus
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation	Total	
<b>BILAN</b>				
<b>CREANCES</b>				
Participations	183 337	30	183 367	
Créances rattachées à des participations	26 476		26 476	
Créances clients et comptes rattachés	18 702		18 702	26 878
Autres créances	10 712		10 712	
<b>DETTES</b>				
Dettes rattachées à des participations	15 608		15 608	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 504	4 763	11 267	53 305
Autres dettes			0	
<b>RESULTAT</b>				
Produits financiers	14 348		14 348	
Charges financières	50		50	

Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir

Montant en K€			
Produits à recevoir	2718	Charges à payer	2015
<u>Clients</u>		<u>Fournisseurs</u>	
Factures à établir Clients	16 435	Factures non parvenues	10 368
<u>Fournisseurs</u>		<u>Clients</u>	
Avoirs à recevoir	1 746	Avoirs Clients à établir	22 716
<u>Autres Créances</u>		<u>Autres Dettes</u>	
Autres créances	550	Dettes fiscales et sociales à payer	11 847
		Autres dettes	142
<b>Total</b>	<b>12 731</b>	<b>Total</b>	<b>100 861</b>

Note 13 -

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Négoce de matériaux de construction  
en K€

Ventilation par nature du chiffre d'affaires	2018	2017	% de variation
Ventes nettes de marchandises	550 686	525 073	4,88
Camionnages sur ventes	4 068	3 854	6,07
Prestations de services	5 591	6 291	-11,13
Assistances diverses	14 588	13 557	7,60
Commissions et courtages	453	402	-0,40
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	641	880	-4,43
<b>Total</b>	<b>576 194</b>	<b>550 057</b>	<b>4,75</b>

Note 14 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

en K€	2018	2017
<b>CHARGES</b>	<b>3 367</b>	<b>1 939</b>
Dotations Immobilisations financières (*)	2 469	759
Intérêts des emprunts	709	993
Intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	49	30
Intérêts bancaires	73	93
Escomptes accordés	23	31
Charges diverses	0	0
Pertes de change	14	33
<b>PRODUITS</b>	<b>16 523</b>	<b>11 746</b>
Revenus des participations	14 111	11 290
Revenus des créances rattachées à des participations	218	246
Revenus des placements et produits divers	79	205
Reprises dépréciations financières (*)	2 086	0
Gain de change	28	4
Produit net sur cessions	0	0

(\*) : Les dotations et les reprises sur les dépréciations d'immobilisations financières sont relatives à la cession de la société Sweetair France sur l'exercice 2018 (impact net : charge de 413 K€)

Note 15 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

en K€	2018	2017
<b>CHARGES</b>	<b>10 281</b>	<b>7 083</b>
Régularisations clients		14
Rappel d'impôts et pénalités et amendes fiscales	3	415
Régularisations fournisseurs	66	131
Régularisations diverses	356	153
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	215	1183
Immobilisations financières	4361	
Mali provenant du rachat par l'entreprise d'actions	112	9
Dotations aux amortissements dérogatoires	4 850	4 210
Dotations aux autres provisions	316	969
<b>PRODUITS</b>	<b>9 743</b>	<b>7 294</b>
Régularisations clients	326	330
Dégrevement d'impôt		
Régularisations fournisseurs	63	53
Régularisations diverses	302	172
Produit de cessions d'éléments de l'actif :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	544	1 519
Immobilisations financières		
Quote part de subvention ramenée au résultat	4	4
Boni provenant du rachat par l'entreprise d'actions	32	33
Produits hors gestion		
Reprises sur amortissements dérogatoires	2 930	3 140
Reprises de provisions et transferts de charges	4 457	2 043

## Note 16 - PARTICIPATION DES SALARIES ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 16.1. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû (1)	Résultat net
Résultat courant	29 722	5 424	24 298
Résultat exceptionnel	-1 548	-533	-1 015
Participation des salariés	-962	5	-967
Total	27 212	4 896	22 316

(1) Impôt calculé sur une base fiscale au taux de 34,43 % (taux d'impôt de droit commun majoré de la contribution sociale de 3,30 %) et tenant compte des crédits d'impôts

#### Intégration fiscale :

En application de l'article 223 A et suivants du CGI, une intégration fiscale a été mise en place au 01/01/2016.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la Filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe fiscal, une charge ou un produit d'Impôts sur les Sociétés (IS), de contributions additionnelles et, d'une manière générale, de tous les impôts, actuels ou à venir, compris dans le champ d'application du régime de l'intégration fiscale, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait jamais été intégrée dans le présent groupe intégré.

La société SAMSE, en sa qualité de société tête de groupe, est redevable de l'impôt société pour l'ensemble du Groupe fiscalement intégré.

La société a appliqué un taux à 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et à 33.33% au-delà.

La filiale SAS LA BOITE A OUTILS est sortie du groupe d'intégration fiscale sur l'exercice 2018.

Au 31/12/2018, le groupe fiscal ne dispose d'aucun déficit reportable.

#### Evénements 2017 (suivi 2018)

Suite à la censure par le Conseil Constitutionnel de la contribution de 3% sur les revenus distribués, la société a déposé en 2017 des réclamations en vue d'obtenir le remboursement de cette contribution au titre des exercices 2014 à 2017. La société a perçu 0,8 million d'euros sur l'exercice 2018, ainsi que le remboursement d'intérêts moratoires pour 81 K€.

La société a décidé d'étendre cette réclamation pour l'exercice 2013 ; aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé à ce titre en 2018.

#### Evénement 2018 :

En date du 27 décembre 2018, la société a fait l'objet d'une notification de contrôle fiscal pour les exercices 2016 et 2017.

16.2. PARTICIPATION DES SALARIES

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, MAURIS BOIS, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, BLANC MATERIAUX, LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, TARARE MATERIAUX, VAUDREY et MAT APPRO a été mis en place pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Le calcul de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) correspond à la formule dérogatoire qui s'avère en 2018 plus favorable que la formule de droit commun.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société au titre de l'exercice est de 962 K€ (contre 948 K€ en 2017).

Note 16.3 RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

en K€

Résultat de l'exercice		22 316
Impôt sur les bénéfices		4 896
Résultat avant impôt		27 212
Variation nette des provisions réglementées		1 861
Amortissements dérogatoires	1 861	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôt)		29 073

#### 16.4. SITUATION FISCALE LATENTE

en K€	Montant soumis à l'impôt	Impôt	
<b>I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT</b>			
Amortissements dérogatoires	23 286	5 822	(2)
<b>TOTAL</b>	<b>23 286</b>	<b>5 822</b>	
<b>II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT</b>			
Congés payés ( ancien régime )	5 619	1 796	(1)
Participation des salariés	962	308	(1)
Retraite	784	196	(2)
Autres	2 757	883	(1)
<b>TOTAL</b>	<b>10 122</b>	<b>3 183</b>	

(1) Impôt calculé au taux de 32,02 %. S'agissant de différences temporaires, l'accroissement et les allègements seront constatés en 2019, la baisse progressive de l'IS n'a donc pas d'impact.

(2) Impôt calculé au taux de 25% , incidence de l'application progressive du taux d'impôt pour les sociétés de 25% (LDF 2019).

Note 17 - EFFECTIFS ET CICE

	2018	2017
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1 505	1 455
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE :		
Ouvriers et employés	635	842
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	381	373
Cadres	229	240
	1 505	1 455

Le montant du CICE comptabilisé au titre de l'exercice clos au 31/12/2018 s'élève à 2 090 452 euros .

Le crédit d'impôt 2017, perçu en 2018, soit 2 353 938 euros, a contribué au financement d'investissements et de coûts de formation.

Note 18 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

En K€

Engagements donnés					1 903
	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Obligations contractuelles					
Compromis d'achats de titres	0				
Compromis d'achat immobilier	0				
Promesses unilatérales	0				
Compromis de cession de fonds	0				
Engagement informatique	0				
Crédit bail immobilier	0				
Cautions bancaires	344		344		
Locations véhicules	1 559	935	624		
Emprunts	0				
<b>TOTAL</b>	<b>1 903</b>	<b>935</b>	<b>968</b>	<b>0</b>	
Engagements reçus					0
Compromis de vente immobilière					0
Ligne de crédit reçue et non utilisée					0
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE</b>					

Les SWAPS couvrent au 31 décembre 2018 un montant de 7 650 K€. La totalité des swaps est destinée à protéger la dette moyen terme à taux variable d'une hausse de taux supérieure à 1% augmenté de la marge. L'exposition aux taux variables a légèrement augmentée : la dette à taux variable de 20 711 K€ est couverte à hauteur de 7 650 K€.

Note 19 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La société Forez Matériaux a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine dans la société SAMSE en date du 1er Janvier 2019.

Note 20 - REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés au cours de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction :

Cette information figure dans le document de référence, disponible sur le site internet : [www.groupe-samse.fr](http://www.groupe-samse.fr)

Note 21 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dumont Investissement

S.A au capital de 17 510 105,10 €

Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble

Holding financier détenant 56,17 % de Samse.

N° Siren : 345 287 734

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	31/12/2017		31/12/2018	
	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE (K€)	
<b>A - TITRES DE PARTICIPATION</b>				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
SA DORAS	32 787	32 787	56 934	56 934
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	3 000	3 000	29 807	29 807
SAS M+ MATERIAUX	47 915	47 915	22 891	22 891
SAS LA BOITE A OUTILS	672 231	660 419	17 753	16 064
SAS MAURIS BOIS	711 770	711 770	12 830	12 830
SAS RENE DE VEYLE	20 016	16 021	13 610	7 610
SAS REMAT	5 461	5 461	2 725	2 725
SA CHRISTAUD	216 416	216 416	2 286	2 286
SAS LEADER CARRELAGES	842	780	1 751	1 751
SAS SWEETAIR.FRANCE	0	5 399	0	1 658
SAS BTP DISTRIBUTION	5 301	4 113	2 056	1 287
SARL SUD APPRO	73 660	73 660	770	770
SAS FOREZ MAT	500	500	520	520
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI LA REGLE	100	100	214	214
SARL GET ELECTRIC	500	500	183	183
SCI H2O IMMO	15	15	129	129
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI BRANLY	9	9	1	1
SARL EPPS	1 000	1 000	1	1
SCI CHARPIEU	1	1	1	1
SCI DU VIEUX PORT	9	9	1	1
SCI LES ARTISANS	60	60	1	1
SAS PLATTARD SAS	8 786	8 786	12 764	12 764
SAS MATERIAUX SIMC	7 109	7 109	1 143	1 143
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938
SAS ZANON TRANSPORTS	3 750	1 250	1 410	663
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS TARARE MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS DEGUERRY SAMSE	9 996	9 996	152	152
SAS MAT APPRO	9 750	4 875	49	49
SAS MC DISTRIBUTION	1 167	1 167	18	18
GIE REH	50	50	12	12
		<b>Total des valeurs brutes</b>	<b>183 367</b>	<b>174 658</b>
		<b>Dépréciations constatées</b>	<b>1 031</b>	<b>2 689</b>
		<b>Total de la valeur au bilan</b>	<b>182 336</b>	<b>171 969</b>
<b>B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DIVERS</b>				
	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan (K€)	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
ACTIONS PROPRES	7 904	7 904	920	660
		<b>Total des valeurs brutes</b>	<b>920</b>	<b>660</b>
		<b>Dépréciations constatées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		<b>Total de la valeur au bilan</b>	<b>920</b>	<b>660</b>

Société	Capital détenu	Capital propre	Participation de capital		Participations en nature	Participations en nature et actions émises	Montants des participations en nature	Capitaux propres de la société	Capitaux propres de la société	Capitaux propres de la société	Exercice
			Titres	Parts							
<b>A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)</b>											
SA DORAS 6, Rue Antoine Becqueret 21300 CHENOVE	8 002	55 905	100,00	56 934	56 934			213 250	4 163		année civile
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	30 552	100,00	29 807	29 807			66 536	2 682	2 400	année civile
SAS M+ MATERIAUX 54 Cami La Gran Selva 66530 CLAIRA	14 375	16 967	100,00	22 891	22 891	12 000		192 963	3 592		année civile
SAS LA BOITE A OUTILS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 778	67 635	99,79	17 753	17 753	0		259 914	8 774	5 389	année civile
SAS MAURIS BOIS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 677	3 540	100,00	12 830	12 830	3 229		39 698	1 805	1 495	année civile
SAS RENE DE VEYLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	981	20 351	100,00	13 610	13 610			20	341		année civile
SAS REMAT Route de Grenoble 38430 ST JEAN DE MOIRANS	87	2 812	100,00	2 725	2 725			7 434	252	404	année civile
SA CHRISTAUD 3, rue F.Pelloutier 38130 ECHIROLLES	241	11 434	89,80	2 286	2 286	1 312		24 452	1 619	603	année civile
SAS LEADER CARRELAGES 1 Rue Léon Rey Grange 74960 MEYTHET	10	1 102	84,00	1 863	1 718			3 063	38	200	année civile
SAS BTP DISTRIBUTION 3A Rue Branly 67500 HAGUENAU	794	9 871	66,81	2 856	2 856	1 000		45 843	1 478	286	année civile
SARL SUD APPRO ZI de Brueges - Avenue Monge 30100 ALES	937	-286	100,00	970	614	109		8 590	72		année civile
SAS FOREZ MAT 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	100	593	100,00	520	520	2 265		12 495	267		année civile
SAS BLANC MATERIAUX Le Village 04370 COLMARS	48	2 017	77,50	389	389	668		6 501	406	216	année civile
SCI VALMAR 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	64	96,00	295	295			61	61		année civile
SCI LA REGLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	21	100,00	214	214	236		46	21		année civile
SARL GET ELECTRIC 4, rue Anthoard 38000 GRENOBLE	10	83	100,00	183	183	45		765	-85		année civile
SCI LE BOURG 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	38	6	99,60	40	40			6	6		année civile
SCI PORTE DE SAVOIE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	3	500	66,50	26	26			0	500		année civile
SCI CHASSIEU 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	93	99,00	3	3	146		61	57		année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	189	99,00	2	2			74	53		année civile
SARL EPPS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	27	100,00	1	1	1 386		338	-47		année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	0,1	129	90,00	1	1	120		93	92		année civile
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUENAU	1	395	60,00	1	1	250		157	54		année civile
SCI BRANLY 2, Rue de Comtes d'Ochsenstein 67110 REICHSHOFFEN	0,15	1607,85	60	1	1			558	192		année civile
SCI H2O IMMO 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	15	16	100	129	129	75		11	8		année civile
SAS ZANON TRANSPORTS 13 Bis Avenue de la Falaise 38 360 SASSENAGE	300	3 694	75,00	1 410	1 410			13 410	975	878	année civile

SCHEMAS	Capitaux	Charges	Produits	Autres produits	Autres charges						
---------	----------	---------	----------	-----------------	----------------	-----------------	----------------	-----------------	----------------	-----------------	----------------

B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société )

SAS PLATTARD SAS 414 Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	5 400	23 436	33,99	12 764	12 764			30 823	2 980	2 400	année civile
SAS MATERIAUX SIMC Boulevard Saint Joseph 04100 MANOSQUE	2 612	28 555	44,99	1 143	1 143			153 447	1 793	681	année civile
SAS DIDIER BP 134 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	2 271	25,00	938	658			11 243	8	50	année civile
SAS BOURG MATERIAUX 414, Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	500	1 809	50,00	250	250	1 200		18 832	378		année civile
SAS TARARE MATERIAUX 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	500	-826	50,00	250	0	1 256		2 687	-13		année civile
SAS DEGUERRY SAMSE ZI DU Musinet 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	2 229	35,07	152	152			5 945	170	143	année civile
SAS MAT APPRO 19 Chemin de Morchamp 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS	98	561	100,00	98	98	191		5 969	102		année civile
SAS MC DISTRIBUTION 45, Rue Clémenceau 29403 LANDIVISIAU	70	224	25,00	18	18			9 365	217	275	année civile